

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU

CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SEANCE DU 15 AVRIL 2003

L'An Deux Mille Trois, le 15 Avril

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni au siège qui a été fixé par arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 à l'Hôtel de Ville d'Albi, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURES, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 8 Avril 2003, en séance publique.

Président : Michel MALATERRE-FOURES Secrétaire : Monsieur Thierry Georges GINESTET

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Laure SUDRE, Jean SICARD, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Robert RAYNAL, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Michel ALBINET, Christian BONZI, Max AMIEL, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER, Christian CHAMAYOU, Jean-Claude De LAPANOUSE, Gérard POUJADE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Frédéric ESQUEVIN, Laurence PUJOL, Josian VAYRE, André BAUP, Bruno CRUSEL, Sarah LAURENS, Georges LACOMBE, Doris HUCHEDE, Patrick TRANIER, Claude RAMON, Elisabeth LARAUD, Francis CANOVAS, Christiane SEGURA, Patrice MANGIONE, Jean CAYRE, Jean-Claude RAFFANEL, Pierre GUIRAUD, Joëlle FRANQUES,

Membres excusés :

Membres titulaires : Messieurs Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU (pouvoir Sarah LAURENS), Dominique BILLET (pouvoir à Frédéric ESQUEVIN), Louis BARRET (pouvoir à Jean CAYRE), Olivier BRAULT (pouvoir à Mademoiselle Laurence PUJOL)

Membres suppléants : Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Nicole CABASSOT, Henri JALBAUD-PUECH, Francis MARCHAND, Pierre CRESPO, Éliane CARLES, Jean-Philippe ROQUES, Barbara BARBEY, Josette BOUIN, Elisabeth BOISARD, Bérengère MAUZY, Christian MALGOUYRES, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRIÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Gérard FABRE.

Monsieur Philippe BONNECARRÈRE quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/49 et revient avant le vote de la délibération 3/52.

Monsieur Christian CHAMAYOU quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/53 et revient avant le vote de la délibération 3/55.

Monsieur Jean SICARD quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/54 et revient avant le vote de la délibération 3/67.

Madame Christine DEVOISINS et Monsieur Jean SICARD n'ont pas participé au vote de la délibération 3/69.

Monsieur Michel ALBINET n'a pas participé au vote des délibérations N° 3/66 et 3/74.

Madame Christine DEVOISINS quitte la salle avant le vote de la délibération N° 3/67 et revient avant le vote de la délibération 3/68.

3/42 : BUDGET PRIMITIF 2003 – Budget général

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

Vu le CGCT,

Vu la loi du 2 mars 1982 et ses textes subséquents,

Vu l'arrêté préfectoral du 24 décembre 2002 créant la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Considérant le rapport de présentation joint au projet de budget,

Le budget prévisionnel 2003 s'équilibre en dépenses et en recettes à :

		47 177 600 €
dont	fonctionnement	33.539 522 €
	investissement	13.638.078 €

Il complète les inscriptions de la DM avant BP 2003.

La section de fonctionnement est financée par :

- Le produit TPU pour 16.525.632 €, cumulé avec la DM avant BP 2003, il s'élève à 17 883 805 € pour un taux de TPU à 21,89 %, pour 2003. Le taux d'intégration fiscal en fin de période d'harmonisation est fixé à 20.45 %.

- La TEOM pour 5.520 383 €

- La DGF pour 3.270.240 €

- Les compensations fiscales pour 6.731.293 €

- Les ventes de produits et de prestations pour 766.700 €

- Les participations et subventions pour 176.024 €

- Le transfert des charges à répartir pour 464.677 €

- Diverses recettes dont cessions et ICNE pour 84.573 €

Elle prend en compte les crédits nécessaires à l'activité des services de la compétence C2A, le reversement des allocations de compensation à toutes les communes, une enveloppe prévisionnelle de DSC de 305.000 € ainsi que les opérations financières.

L'autofinancement dégagé s'élève à 1.965.560 € dont 280.245 d'amortissement et 1.685.315 d'épargne disponible.

La section d'investissement comprend les propositions nouvelles de dépenses d'équipement pour un montant de 3.329.778 €. Ces crédits concernent les achats de matériel pour les services ainsi que les opérations en cours telles que :

- Restructuration piscine St Juéry pour 1.225.000 €
- Travaux tennis couvert St Juéry pour 80.600 €
- Travaux terrain de foot Castelnau pour 115.000 €
- Etudes et acquisitions pour le programme de lutte contre les inondations pour 343.949 €
- Salle de sports Cunac pour 6.000 €
- Travaux RD 70 Arthès pour 530.577 €
- Subventions d'équipement pour 464.677 €

Cette section intègre aussi les frais financiers dont une enveloppe de réaménagement de la dette existante.

L'ensemble de l'investissement est financé par du FCTVA, des subventions et de l'autofinancement.

L'emprunt d'équilibre final s'élève à 898.595 €. pour ce budget prévisionnel 2003 (hors DM avant BP).

APRES EN AVOIR DELIBERE, à l'unanimité,

VOTE ET ARRÊTE le budget prévisionnel 2003 en dépenses et en recettes à :

47 177 600 €

dont les sections de	Fonctionnement à	33.539 522 €
	Investissement à	13.638.078 €

ARRÊTE les attributions de compensation par commune telles qu'annexées.

22. AVR. 2003

A LA PREFECTURE
DU TARN

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS



ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

BUDGET PREVISIONNEL 2003

Communes	AC 2003
Le Séquestre	687 249
Rouffiac	24 221
Cambon	88 485
Saint Juéry	992 839
Lescure d'Albigeois	378 273
Cunac	56 407
Castelnau de Lévis	122 131
Arthès	375 973
Albi	19 048 673
Carlus	30 652
Dénat	31 473
Fréjairolles	99 251
Labastide Dénat	20 646
Puygouzon	602 454
Saliès	24 365
Terssac	364 343
	22 947 435